

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers en exercice : 17
Nombre de présents : 11
Nombre de votants : 14

L'an deux mil vingt-quatre le 17 janvier à 19h00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur COQUELIN André, Maire.
Date de la convocation : 12 janvier 2024

PRÉSENTS : MMES et MM COQUELIN André, PREAUD Freddy, FEUILLATRE Catherine, ZIMMERLIN Francine, GIVRAN Sébastien, MARECHAL Laëtitia, MARGOUT Gérard, LOR Jean-Michel, THURNE Dominique, CHAUVEAU Caroline, JARRY Alice

ABSENTS EXCUSES : Mme FARRUGIA Martine donne pouvoir à Mme ZIMMERLIN Francine
Mme BRIANCEAU Aline donne pouvoir à M. LOR Jean-Michel
Mme BAZIL Marine donne pouvoir à M. GIVRAN Sébastien
M. MARAIS Sébastien
M. CHAIGNEPAIN Frédéric

ABSENT : M. RIMBAULT Maxime

M. LOR Jean-Michel a été élu secrétaire de la séance.

Objet : Tarifs bibliothèque municipale

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de procéder à la tarification d'inscription à la bibliothèque municipale.

Il propose : 10 € par famille pour l'inscription et l'accès à la bibliothèque, pour un an, renouvelable à la date anniversaire de l'adhésion. Ce tarif sera appliqué à compter du 1^{er} février 2024.

**Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu le rapport,**

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré (9 voix pour, 5 voix contre, 0 abstention) :

- **Approuve** la tarification de la bibliothèque municipale,
- **Fixe** l'adhésion à 10 € par famille pour une année,
- **Autorise** Monsieur le Maire ou le 1^{er} adjoint à signer tout document relatif à l'application de la présente délibération.

**Fait et délibéré les jours, mois et an susdits
Au registre suivent les signatures
Pour copie conforme
Le Maire,
André COQUELIN**

Signé et paraphé par : André
Coquelin
Date de signature : 18/01/2024
Qualité : Maire de l'Aiguillon sur Vie

